

Je suis entièrement d'accord avec le député d'Edmonton-Ouest (M. Lambert), qui craint que les pouvoirs que confère ce bill ne demeurent en vigueur pendant des années, ne gagnent les autres gouvernements et les autres ministres et n'accroissent l'emprise que le gouvernement en général acquiert sur le Parlement. L'intérêt de cette motion réside dans le fait qu'il empêche le gouvernement de se servir de ce bill provisoire, destiné à faire face à une situation temporaire, de manière permanente, sans l'avis du Parlement, pour diriger et contrôler les politiques commerciales et les tarifs internationaux au profit de certains éléments de la production canadienne. Dans les circonstances actuelles, nous savons pourquoi ce bill est adopté et qui il favorise. Il ne s'agit pas d'un bill général, comme l'a dit le ministre, sinon le gouvernement aurait accepté les motions nos 1 et 2 inscrites au *Feuilleton*, ou il aurait inclu dans le bill des dispositions portant sur les cas qu'on lui a signalés. Si l'on veut que ce soit un bill général en faveur des Canadiens qui exportent, c'est ce qui devrait être fait.

• (4.30 p.m.)

Mais ce n'est pas l'objet de ce bill. Il concerne un certain secteur de l'économie du Canada. Bien qu'il concerne une situation temporaire, on pourrait très bien s'en servir à l'avenir pour donner une nouvelle direction à l'ensemble du système du commerce et des tarifs extérieurs qui s'est établi grâce à de nombreuses années de négociations. Je ne pense pas qu'on puisse s'opposer aux pressions du Parlement pour avoir un droit de regard, à l'avenir, sur différentes situations se présentant à différentes époques.

La prochaine fois, à quel danger devra parer l'industrie canadienne? La prochaine menace nous viendra-t-elle du Marché commun européen? Si oui, accepterons-nous, sans débat ni discussion, que le gouvernement s'occupe de cette situation par un décret du conseil sans en saisir le Parlement et sans qu'il soit nécessaire d'en discuter? Voilà une situation entièrement différente de celle que nous débattons aujourd'hui. C'est donner au gouvernement plus qu'un chèque en blanc; c'est lui donner carte blanche pour modifier nos rapports commerciaux avec le reste du monde. On pourrait en vertu de ce bill édicter en secret des décrets du conseil qu'il serait très difficile de connaître. Sans doute, on finirait par s'en rendre compte au fur et à mesure de leur entrée en vigueur, mais le Parlement se trouverait alors devant un fait accompli et ne pourrait rien faire pour modifier la situation.

A l'heure actuelle, après avoir obtenu un aperçu des décrets du conseil et des règlements, le bill est non seulement acceptable, mais son adoption s'impose d'urgence. Le ministre a fait connaître aux Canadiens la portée du projet de loi et celle des décrets du conseil et des règlements. Nous savons ce dont il s'agit lorsque nous adoptons cette mesure et envisageons la mise en vigueur immédiate de décrets du conseil. A cet égard, l'affaire est pressante.

Permettez-moi de parler particulièrement de l'industrie forestière où un certain allègement est indispensable pour maintenir l'emploi dans de nombreuses usines. La plupart des fabriques de pâtes et papiers accusent de très faibles bénéfices, comptant sur le volume pour maintenir l'exploitation, l'emploi ainsi que le montant de dollars étrangers au Canada. Ces usines viennent à peine de se rétablir à la suite du dur coup qu'elles ont subi lors de la hausse de notre dollar par rapport au dollar américain. Il y a envi-

[M. Aiken.]

ron un an, les fabricants avaient un avantage d'environ 7 p. 100 lorsqu'ils exportaient aux États-Unis.

Au cours des derniers mois, ce taux s'est maintenu aux environs de 1.5 p. 100, et aujourd'hui on me dit que le cours du change est inférieur à 0.5 p. 100. Il y a là une différence de 7 p. 100, ce qui est supérieur à la marge de profit de beaucoup d'industries de fabrication de produits forestiers. D'une façon ou d'une autre, en congédiant les ouvriers, en diminuant les bénéfices et en simplifiant les systèmes, les fabricants ont réussi à faire face à l'immédiat et à survivre. Et voilà maintenant qu'ils sont devant d'autres difficultés. Bien souvent, ils sont aux prises avec d'autres tarifs douaniers variant entre 8 et 10 p. 100. Ce bill est vital pour ceux qui ont survécu pour leur permettre de continuer à commercer avec les Américains, garder leurs ouvriers et recevoir des devises américaines afin d'aider à maintenir notre balance des paiements. C'est là un objectif très important.

Dans ce cas, et comme plusieurs usines de ma région essaient de demeurer en affaires et de ne pas mettre de personnel à pied, je suis heureux que nous ayons à étudier ce bill que j'aimerais voir adopter rapidement. Nous devons affronter ce problème à long terme dont parle l'amendement. En toute honnêteté, je pense que le ministre devrait étudier l'amendement et l'adopter car je n'y vois rien de mal. Il ne restreint pas l'autorité ou le pouvoir du gouvernement ni n'empêche l'adoption d'autres décrets du conseil. Il permet au gouvernement d'étudier une nouvelle situation et de la débattre. Il n'y aurait qu'une seule raison de rejeter cet amendement, et ce serait que le gouvernement repousse les efforts du Parlement lorsque celui-ci essaie de contrôler, d'une certaine manière, le genre de décrets du conseil qui pourraient modifier nos habitudes commerciales et nos rapports tarifaires avec d'autres pays.

A mon avis, le ministre devrait accepter cette motion avec plaisir. Il n'a pas encore dit qu'il ne le ferait pas, mais j'espère qu'il lui donnera toute son attention. Le projet de loi aurait bien davantage mon essentiment si j'étais certain que nous ne sacrifions pas un principe, dans notre désir d'aider ceux qui ont tant souffert, depuis un an ou deux, d'une série d'événements contraires.

• (4.40 p.m.)

Pour conclure, je dirai que le gouvernement actuel a adopté, selon moi, une attitude très équivoque dans ses relations avec les États-Unis, à l'égard des manufacturiers canadiens, à l'endroit des capitaux américains investis au Canada et en ce qui concerne sa politique vis-à-vis des États-Unis. A mon sens, le peuple américain et le président des États-Unis doivent vraiment nourrir quelques doutes quant à l'orientation donnée à la politique canadienne par le gouvernement actuel, car de nombreux doutes assaillent les députés quant à la nature des relations que nous entretenons avec les autres pays dans tant de domaines. En l'occurrence, je suis enclin à penser que le gouvernement américain se dit qu'il n'y a pas la moindre raison d'épargner les Canadiens puisque ceux-ci n'ont manifesté aucune sympathie à l'endroit des initiatives de Washington dans le monde. Aussi je pense que nous devons nous demander où nous allons, non seulement en ce qui concerne les États-Unis, mais encore au sujet des divers autres pays qui sont dans l'incertitude quant à la position du Canada dans ses relations internationales, ses alliances et ses échanges commerciaux.